



**Communauté
Professionnelle
Territoriale de
Santé** | Strasbourg
Eurométropole
Sud et Ouest

ET SI C'ÉTAIT UN TROUBLE DU NEURO DÉVELOPPEMENT ?

Strasbourg Eurométropole - Sud et Ouest (SEMso)

ET SI C'ÉTAIT, UN TND ?



LA CPTS SEMSO A INSCRIT DANS SON PROJET DE SANTÉ UNE ACTION VISANT À FLUIDIFIER LE PARCOURS DES TND

Les troubles liés au développement du cerveau commencent à l'enfance et vont souvent perdurer à l'âge adulte. Ils peuvent affecter les capacités d'attention, de communication, de sociabilisation, ...
A terme, ces troubles peuvent affecter les études, l'insertion professionnelle et la vie affective des adultes...

L'HAS RECOMMANDE (2020)

- d'harmoniser les pratiques de repérage et d'orientation des enfants ayant un trouble du neurodéveloppement (TND) dans une population à risque entre 0 et 7 ans (7 ans 11 mois),
- d'optimiser le parcours de l'enfant et de sa famille, depuis l'identification des signes d'alerte d'un TND jusqu'à l'orientation vers une intervention précoce et/ou une équipe de diagnostic et de prise en charge de 2^e ligne.

SELON LES CRITÈRES DU DSM V, LES TND RECOUPENT :

LES HANDICAPS INTELLECTUELS

(trouble du développement intellectuel)

LES TROUBLES DE LA COMMUNICATION

(trouble du langage, trouble de la phonation, trouble de la fluidité verbale (bégaïement), trouble de la communication sociale (pragmatique))

LE TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME

LE TROUBLE SPÉCIFIQUE DES APPRENTISSAGES

(lecture, expression écrite et déficit du calcul)

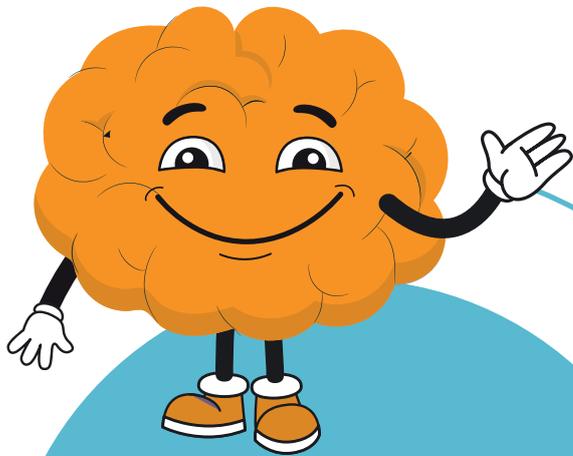
LES TROUBLES MOTEURS

(trouble développemental de la coordination, mouvements stéréotypés, tics)

LE DÉFICIT DE L'ATTENTION/HYPERACTIVITÉ

ET SI C'ÉTAIT, UN TND ?

LA PREMIÈRE ÉTAPE EST DE SAVOIR REPÉRER
LES SIGNES POUVANT ÉVOQUER UN TROUBLE
DU NEURO-DÉVELOPPEMENT



Nous avons élaboré un outil d'aide
au repérage destiné
aux médecins.

**Vous disposez ainsi d'un ensemble
complet d'outils :**



*Les ressources sont également
disponibles en téléchargement.*

Les moins de 7 ans

(utilisation des ressources disponibles sur
handicap.gouv.fr)

Les 7/12 ans

(utilisation des ressources
disponibles sur handicap.gouv.fr)

Les 12/15 ans

(élaboration des fiches par le
groupe de travail TND
de la CPTS)

Les 16/25 ans

(élaboration des fiches par le
groupe de travail TND
de la CPTS)

Les + de 25 ans

(élaboration des fiches par le groupe de travail
TND de la CPTS)

Ces fiches ne sont en aucun cas un outil diagnostique mais ont pour but de vous faire penser à l'éventualité d'un TND chez votre patient et le cas échéant de vous aider dans l'adressage et l'amorçage d'un parcours de soins coordonné.

Tout médecin (médecin généraliste, pédiatre, médecin de PMI, médecin scolaire...), recevant l'enfant ou l'adulte en première intention, peut utiliser cet outil.

Si vous êtes médecin libéral, vous pouvez utiliser la tarification de la consultation longue et majorée créée par l'Assurance maladie.

ET SI C'ÉTAIT, UN TND ?

pour les -7 ans

Vous recevez en consultation un enfant de moins de 7 ans. Sa famille ou les professionnels autour de lui (professionnels de la petite enfance ou de l'école) expriment des inquiétudes quant à son développement, ou vous identifiez des difficultés qui vous préoccupent. Les écarts peuvent correspondre à une simple variante de développement ou à un trouble avéré du neurodéveloppement (TND).

Ce livret reprend les ressources disponibles sur handicap.gouv (Le guide de repérage des écarts de développement chez les enfants de 0-6 ans) et propose des grilles de repérage des écarts de développement. En cas de suspicion de trouble du neurodéveloppement, vous pourrez adresser l'enfant vers des professionnels de santé à même de pouvoir poser un diagnostic ou pouvant réaliser des examens nécessaires à la pose d'un diagnostic. Vous pourrez également orienter l'enfant vers une plateforme de coordination et d'orientation (PCO) pour un parcours diagnostic et d'interventions précoces, sans reste à charge pour la famille.

Vous recevez en consultation un enfant chez qui sont observées des difficultés à l'école, à la maison ou lors d'une consultation médicale. Un TND peut être envisagé lorsque les difficultés observées semblent durables et persistantes.

Ce livret reprend les ressources disponibles sur handicap.gouv (le guide de repérage des écarts de développement chez les enfants de 7-12 ans) et propose des grilles de repérage des écarts de développement. En cas de suspicion de trouble du neurodéveloppement, vous pourrez adresser l'enfant vers des professionnels de santé à même de pouvoir poser un diagnostic ou pouvant réaliser des examens nécessaires à la pose d'un diagnostic. Vous pourrez également orienter l'enfant vers une plateforme de coordination et d'orientation (PCO en construction dans le 67 pour cette tranche d'âge) pour un parcours diagnostic, sans reste à charge pour la famille.

NB : les enfants faisant déjà l'objet d'un suivi spécialisé ou d'un dossier déposé à la MDPH sans diagnostic précis posé peuvent également être orientés vers cette plateforme.

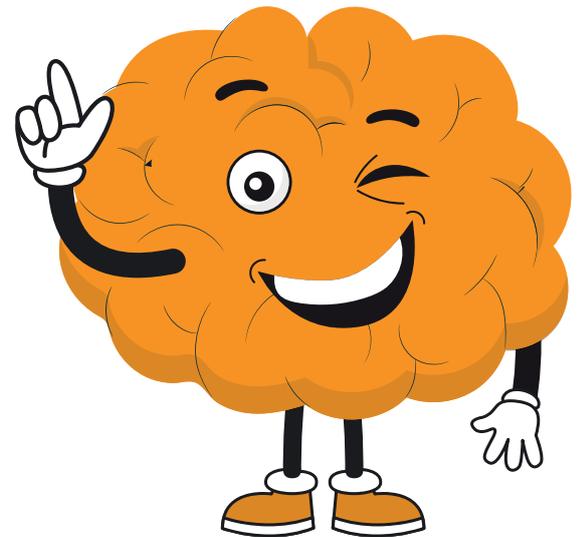


ET SI C'ÉTAIT, UN TND ?

pour les 12-15 ans

Vous recevez en consultation un adolescent scolarisé au collège chez qui sont observées des difficultés au collège, à la maison ou lors d'une consultation médicale. Un TND peut être envisagé lorsque les difficultés observées semblent durables et persistantes.

Ce livret s'inspire des ressources disponibles sur handicap.gouv et propose des grilles de repérage des écarts de développement. En cas de suspicion de trouble du neurodéveloppement, vous pourrez adresser l'adolescent vers des professionnels de santé à même de pouvoir poser un diagnostic ou pouvant réaliser des examens nécessaires à la pose d'un diagnostic.



pour les 16-25 ans

Vous recevez en consultation un adolescent ou jeune adulte scolarisé en enseignement secondaire, supérieur ou en début de vie active chez qui sont observées des difficultés dans ses études, à la maison, en société ou lors d'une consultation médicale. Un TND peut être envisagé lorsque les difficultés observées semblent durables et persistantes.

Ce livret s'inspire des ressources disponibles sur handicap.gouv et propose des grilles de repérage des écarts de développement et de troubles pouvant évoquer un TND non diagnostiqué. En cas de suspicion de trouble du neurodéveloppement, vous pourrez adresser l'adolescent ou le jeune adulte vers des professionnels de santé à même de pouvoir poser un diagnostic ou pouvant réaliser des examens nécessaires à la pose d'un diagnostic.

pour les + de 25 ans

Vous recevez en consultation un adulte chez qui sont observées des difficultés dans ses études, dans la sphère privée, en société ou lors d'une consultation médicale. Un TND peut être envisagé lorsque les difficultés observées semblent durables et persistantes.

Ce livret s'inspire des recommandations de la HAS, du DSM-V ainsi que des grilles de dépistage AQ de S. Baron-Cohen et RAADS de Ritvo et coll. Il propose une grille de repérage des écarts de développement et de troubles pouvant évoquer un TND non diagnostiqué. En cas de suspicion de trouble du neurodéveloppement, vous pourrez adresser l'adulte vers des professionnels de santé à même de pouvoir poser un diagnostic ou pouvant réaliser des examens nécessaires à la pose d'un diagnostic.

ET SI C'ÉTAIT, UN TND ?

FACTEURS DE HAUT RISQUE DE TND

- | | | | |
|--------------------------|---|--------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Frère ou soeur ou parent de 1^{er} degré ayant un TND | <input type="checkbox"/> | Microcéphalie
(PC < -2 DS, congénitale ou secondaire) |
| <input type="checkbox"/> | Exposition prénatale à un toxique majeur du neuro-développement
(alcool, certains antiépileptiques, etc.) | <input type="checkbox"/> | Infections congénitales ou néonatales
(CMV, toxoplasmose, rubéole, méningites / encéphalites, etc.) |
| <input type="checkbox"/> | Grande prématurité
(moins de 32 semaines d'aménorrhée) | <input type="checkbox"/> | Syndromes génétiques pouvant affecter le neuro-développement |
| <input type="checkbox"/> | Poids de naissance inférieur à 1500 g | <input type="checkbox"/> | Cardiopathies congénitales complexes opérées |
| <input type="checkbox"/> | Encéphalopathies aiguës néonatales
(incluant convulsions) | <input type="checkbox"/> | Chirurgie majeure
(cerveau, abdomen, thorax) |
| <input type="checkbox"/> | Anomalies cérébrales de pronostic incertain (ventriculomégalie, agénésie corps calleux, etc.) | <input type="checkbox"/> | Ictère néonatal sévère, y compris à terme (bilirubine >400 mmol/L) |



Photo Illustration © Freepik

ET SI C'ÉTAIT, UN TND ?

COMPORTEMENTS INSTINCTUELS, SENSORIELS, ÉMOTIONNELS PARTICULIERS

Fonctions physiologiques instinctuelles (sommeil, alimentation) :

- Troubles durables et quasi quotidiens du sommeil** (endormissement, réveils nocturnes)
- Grande sélectivité alimentaire inhabituelle pour l'âge** (préfère les structures lisses, refuse les morceaux, a une aversion pour les aliments d'une certaine couleur, etc.)
- Difficultés de prises alimentaires** (durée des repas très longue, réflexe nauséeux massif)

Profil sensoriel et sensorimoteur particulier :

- Aversion / évitement du contact tactile, de certaines textures ou tissus**
- Hyper-réactivité ou hyporéactivité à des stimuli sensoriels** (absence de réaction à un bruit fort ou réaction exagérée pour certains bruits, évitement ou attirance pour la lumière)
- Exploration / utilisation étrange des «objets» et de l'environnement**
- Mouvements répétitifs, stéréotypies : gestuelles** (battements des mains, mouvements des doigts devant les yeux) **ou corporelles** (balancements, tournoiements, déambulations, etc.)
- Comportement anormalement calme voire passif, bougeant très peu (hypo-mobilité) pour les enfants de moins de 24 mois**

Régulation émotionnelle inhabituelle pour l'âge et quel que soit l'environnement :

- Intolérance exagérée au changement de l'environnement** ⁽¹⁾
- Colères violentes et répétées, inconsolables**
- Hyperactivité motrice incontrôlable** (se met en danger)

⁽¹⁾ Colère, chagrin, réaction de peur, disproportionnés ou sans objet apparent, avec violence (auto ou hétéro-agressivité), non apaisables et répétés.



Photo Illustration © Freepik

Ressources : handicap.gouv.fr

CPTS Strasbourg Eurométropole Sud et Ouest

contact@cpts-strasbourg.org

www.cpts-strasbourg.org



*Les ressources sont également
disponibles en téléchargement.*